ANNONCES LÉGALES

CÔTE D'OR

// MODIFICATION

AVIS DE TRANSFORMATION

SERENITIQUE

Société à responsabilité limitée
transformée en société
par actions simplifiée
au capital de 5 000 euros
Siège social : 3 rue Jean-Baptiste Gambut
21200 BEAUNE
508 223 062 RCS DIJON

Aux termes de décisions constatées dans un procès-verbal en date du 1er avril 2026, l'Associé Unique a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.
La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.
Le capital social reste fixé à la somme de 5 000 euros.
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.
Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.
Agrément : les cessions d'actions, sous quelque forme que ce soit et à quelque titre que ce soit, à un tiers ou au profit d'un associé sont soumises à 'agrément de la collectivité des associés.
Sous sa forme à responsabilité limitée, la Société était gérée par Monsieur David DUSSORT.
Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par :
PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ :
Monsieur David DUSSORT,
demeurant 4 chemin du malaquin - 21200 RUFFEY LES BEAUNE,
Pour avis, La Gérance

AL26022734

MODIFICATIONS MULTIPLES

SCM DES DOCTEURS GRAS & GENTIL

SCM au capital de 1 500€
Siège social : 21 Boulevard de Brosses
21000 DIJON
489 559 328 RCS DIJON

L'AGE réunie le 17/12/2025 a décidé de remplacer la dénomination sociale SCM DES DOCTEURS GRAS & GENTIL par SCM DES DOCTEURS GENTIL & BRENIERE et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts à compter du 17/12/2025 et de nommer en qualité de cogérante Mme Céline BRENIERE, demeurant 21 Boulevard de Brosses - 21000 DIJON, pour une durée illimitée à compter du 17/12/2025.
Pour avis, La Gérance

AL26022778

MODIFICATION DE L'OBJET SOCIAL

TIBOO

SARL au capital de 40 000 €
Siège social : 18 imp Edgar Degas
21000 Dijon
389 476 714 RCS de Dijon

Aux termes de l'AGE en date du 22/04/2026 les associés ont décidé d'étendre l'objet social aux activités de parahôtellerie et de holding.
Mention au RCS de Dijon

AL26022804

MODIFICATIONS MULTIPLES

SHERWOOD SA

SA au capital de 102.480 €
Siège social : 53 Avenue de l'Aigue
21200 BEAUNE
345 186 548 RCS DIJON

L'Assemblée Ordinaire du 09/04/2026 a constaté la démission de M. Paul DESBOIS de ses fonctions d'administrateur et décidé de ne pas pourvoir à son remplacement.
Le conseil d'administration du même jour a nommé M. Gérard DESBOIS demeurant 9 rue de l'Eglise 21200 BLIGNY LES BEAUNE en qualité de Directeur Général en remplacement de Mme Catherine DESBOIS demeurant 9 rue de l'Eglise 21200 BLIGNY LES BEAUNE, laquelle a été nommée Directeur Général Déléguée.
Pour Avis.

AL26022807

// GÉRANCE

Maître Christine PRINCE,
Notaire à CHAGNY (71150),
14bis rue de la République

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Maître Christine PRINCE, titulaire d'un Office Notarial à CHAGNY (71150) 14 bis rue de la République, le 31 mars 2026 enregistré au SPFE de Saône-et-Loire le 7 avril 2026, référence 7104P01 2026 N°00659,
DENOMINATION DU VENDEUR : La société dénommée SARL NUANCES, Société à responsabilité limitée au capital de 7650 Euros, ayant son siège social à BEAUNE (21200), 8, rue de Lorraine, identifiée au SIREN N° 432401164 et immatriculée au RCS de DIJON.
A vendu à :
DENOMINATION DE L'ACHETEUR : La société dénommée OCEANE VEGA, Société à responsabilité limitée au capital de 1000 Euros, ayant son siège social à BEAUNE (21200), 8, rue de Lorraine, identifiée au SIREN N°102244795 et immatriculée au RCS de DIJON.
Un fonds artisanal de coiffures pour dames et, à titre accessoire, de vente de parfums et de produits de beauté, connu sous le nom « NUANCES », exploité à BEAUNE (21200), 8, rue de Lorraine, pour lequel la société SARL NUANCES est immatriculée au RCS de DIJON N° 432 401 164,
Moyennant le prix de CINQUANTE-SIX MILLE EUROS (56 000,00 €), s'appliquant aux éléments incorporels pour 51 000,00 € et aux éléments corporels pour 5 000,00 €, dont matériel, mobilier et outillage pour 5 000,00 €.
L'entrée en jouissance a été fixée au 31 mars 2026.
Les oppositions s'il y a lieu, seront reçues par acte extrajudiciaire en l'Office notarial de Maître Christine PRINCE, notaire à CHAGNY (71150), 14 bis rue de la République où domicile a été élu, dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi.
Pour unique insertion.
Le Notaire

AL26022747

// ADDITIF-RECTIFICATIF

RECTIFICATIF

ERRATUM à l'annonce n° 22680646 à paraître le 24 avril 2026 concernant l'avis de constitution de la SCEA AGRI NOVA, il fallait lire que le siège social se situe : 5 Ruelle SOEUR – 21140 MILLERY, qui est également l'adresse de domicile de la gérante.

AL26022746

ADDITIF

Additif à l'annonce parue le 01/05/2026, concernant la société SCM DES DOCTEURS GRAS & GENTIL, capital : 1 500 €, siège social : 21 Boulevard de Brosses, 21000 DIJON, 489 559 328 RCS DIJON.
Il a lieu de lire : Nomination de Mme Céline BRENIERE en remplacement de M.Pierre GRAS, démissionnaire.
Pour avis.

AL26022809

// ENQUÊTE PUBLIQUE

ENQUÊTE PUBLIQUE

PRÉFECTURE DE LA MEUSE

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE CONCERNANT LA DEMANDE D'AUTORISATION DE CREATION DE L'INSTALLATION NUCLEAIRE DE BASE (INB) DU CENTRE DE STOCKAGE EN COUCHE GEOLOGIQUE PROFONDE DES DECHETS RADIOACTIFS DE HAUTE ET DE MOYENNE ACTIVITE A VIE LONGUE (CIGEO) DEPOSEE PAR L'AGENCE NATIONALE DE GESTION DES DECHETS RADIOACTIFS (ANDRA)
Par arrêté interpréfectoral n° 2026-587 du 09 avril 2026, il est prescrit une enquête publique **du lundi 18 mai 2026 à 09H00 au jeudi 02 juillet 2026 à 12H00**, soit 45 jours consécutifs, portant sur la demande d'autorisation susvisée.
La personne responsable du dossier déposé est Monsieur Patrice TORRES, directeur de la Direction Industrielle Grand Est (DIGE) de l'Andra, auprès duquel toutes informations pourront être sollicitées par courrier à l'AGENCE NATIONALE POUR LA GESTION DES DÉCHETS RADIOACTIFS (Andra) – 1-7, rue Jean Monnet – 92 298 CHÂTENAY-MALABRY Cedex ou par courriel : **instructiondac.cigeo@andra.fr**
L'enquête publique, dont le siège est fixé à la mairie de GONDRECOURT-LE-CHÂTEAU, se déroulera dans les mairies des communes suivantes concernées par l'installation nucléaire de base du centre de stockage en couche géologique profonde des déchets radioactifs de haute et de moyenne activité à vie longue :
- **département de la Meuse** : ABAINVILLE, AMANTY, BADONVILLIERS-GERAUVILLIERS, BIENCOURT-SUR-ORGE, BONNET, BOVEE-SUR-BARBOURE, BOVIOLLES, BURE, CHASSEY-BEAUPRE, COUVERT-PUIS, DAINVILLE-BERTHELEVILLE, DAMMARIE-SUR-SAULX, DELOUZE-ROSIERES, DEMANGE-BAUDIGNECOURT, GONDRECOURT-LE-CHATEAU, HEVILLIERS, HORVILLE-EN-ORNOIS, HOUDELAINCOURT, LE BOUCHON-SUR-SAULX, LIGNY-EN-BARROIS, LONGEAUX, MANDRES-EN-BARROIS, MARSON-SUR-BARBOURE, MAUVAGES, MONTIERS-SUR-SAULX, MORLEY, NAIX-AUX-FORGES, NANTOIS, REFFROY, RIBEAUCOURT, SAINT-AMAND-SUR-ORNAIN, SAINT-JOIRE, TREVERAY, VILLERS-LE-SEC ;
- **département de la Haute-Marne** : AINGOULAINCOURT, ANNONVILLE, CHEVILLON, CIRFONTAINES-EN-ORNOIS, ECHENAY, EFFINCOURT, EPIZON, GERMAY, GERMISAY, GILLAUME, LEZEVILLE, MONTREUIL-SUR-THONNANCE, NONCOURT-SUR-LE-RONGEANT, OSNE-LE-VAL, PANSEY, PAROY-SUR-SAULX, POISSONS, SAILLY, SAUDRON, SUZANNECOURT, THONNANCE-LES-JOINVILLE, THONNANCE-LES-MOULINS.
En vue de conduire l'enquête publique, la présidente du tribunal administratif de Nancy a constitué une commission d'enquête. M. Yves LALLEMAND, colonel de l'armée de terre en retraite, est désigné en qualité de président de la commission d'enquête. M. Jean-Pierre GRANJON, inspecteur divisionnaire des finances publiques en retraite, M. Jean-François TRASSART, consultant indépendant, M. Didier LOUIS, retraité du secteur des assurances, et M. Emmanuel COTE, retraité de la police nationale, sont désignés en qualité de membres titulaires. M. Frédéric VIENNOT, retraité cadre Enedis, M. Pascal GAIRE, retraité de la fonction publique territoriale, et M. Yves ROBINOT, fonctionnaire Orange, sont désignés en qualité de suppléants.
Pendant la durée de l'enquête, l'ensemble du dossier comprenant notamment une étude d'impact, l'avis de l'autorité environnementale, le mémoire en réponse du porteur de projet, les avis des collectivités territoriales et de leurs groupements consultés ainsi que le bilan de la participation du public relatif à l'élaboration du projet de centre de stockage Cigéo sera consultable selon les modalités suivantes :
- sur support papier en mairie de GONDRECOURT-LE-CHÂTEAU, siège de l'enquête et dans les mairies de BONNET, BURE, CIRFONTAINES-EN-ORNOIS, GILLAUME, HORVILLE-EN-ORNOIS, HOUDELAINCOURT, MANDRES-EN-BARROIS, RIBEAUCOURT, SAINT-JOIRE ET SAUDRON, aux jours et heures d'ouverture habituels au public, sauf dispositions particulières,
- sur support numérique en mairie de GONDRECOURT-LE-CHÂTEAU (55 130), siège de l'enquête
- lors des permanences assurées par la commission d'enquête définies ci-après,
- sur le site internet dédié à l'enquête accessible au lien suivant : **https://www.registre-numerique.fr/dac-cigeo** ,
Le lien permettant d'accéder au site dédié à l'enquête publique sera également mentionné sur les sites internet suivants :
www.meuse.gouv.fr, www.haute-marne.gouv.fr, www.ain.gouv.fr, www.aube.gouv.fr, www.bouches-du-rhone.gouv.fr, www.cote-dor.gouv.fr, www.gard.gouv.fr, www.manche.gouv.fr, www.meurthe-et-moselle.gouv.fr, www.vaucluse.gouv.fr, www.vosges.gouv.fr, www.andra.fr
et pourront être communiqués à quiconque en fera la demande écrite.
Au plus tard quinze jours après avoir reçu le rapport et les conclusions de la commission d'enquête, le préfet de la Meuse, préfet coordonnateur pour le projet Cigéo les transmet au ministre chargé de la sûreté nucléaire et à l'Autorité de sûreté nucléaire et de radioprotection, assortis de son avis, et des résultats des consultations.
Le ministre chargé de la sûreté nucléaire adressera à l'Andra un avant-projet de décret et l'Agence disposera d'un délai de deux mois pour présenter ses observations. Le projet de décret sera ensuite soumis pour avis à l'Autorité de sûreté nucléaire et de radioprotection.
L'autorisation de création est délivrée par décret pris sur le rapport du ministre chargé de la sûreté nucléaire après avis du Conseil d'État et signé par le Premier ministre et les ministres concernés.
EP 26-0174 / contact@publilegal.fr

AL26022737

ENQUÊTE PUBLIQUE

AVIS D'OUVERTURE D'ENQUÊTE PUBLIQUE PORTANT SUR LA DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE D'UNE CENTRALE SOLAIRE AGRIVOLTAÏQUE AU SOL

Par arrêté préfectoral n° 699, du 15/04/2026, est organisée **du vendredi 15 mai 2026 à 09h00 au samedi 13 juin 2026 à 12h00, soit 30 jours consécutifs**, une enquête publique relative à la demande, de permis de construire d'une centrale agrivoltaïque au sol sur le territoire de la commune d'Arnay-le-Duc, d'une puissance crête de 4,43 MWc, déposée par la société « PHOTOSOL DEVELOPPEMENT ».
Pendant toute la durée de l'enquête, le dossier comprenant notamment les pièces du permis de construire dont une étude d'impact est consultable :
- sur support papier à la direction départementale des territoires, 57 rue de Mulhouse à Dijon, au service urbanisme connaissance appui aux territoires (SUCAT) bâtiment A du lundi au vendredi sur rendez-vous.
- sur le site internet de la Préfecture, pendant toute la durée de l'enquête :
Accueil > Actions de l'État > Environnement > Energies renouvelables > Enquêtes publiques concernant les projets de centrales solaires photovoltaïques
- sur support papier et sur un poste informatique en mairie d'Arnay-le-Duc, aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux au public.
- Sur un registre dématérialisé pour la consultation du dossier mis en place à l'adresse suivante :
https://www.registre-dematerialise.fr/7246
Durant cette même période, le public pourra consigner ses observations, propositions et contre-propositions écrites sur le registre d'enquête ouvert à cet effet, établi sur feuillets non mobiles, côté et paraphé par le commissaire enquêteur, et tenu à sa disposition en mairie d'Arnay-le-Duc.
Les observations, propositions et contre-propositions peuvent également être adressées à Monsieur le commissaire enquêteur, par voie postale à la mairie d'Arnay-le-Duc siège de l'enquête, ou par courrier électronique avant la clôture de l'enquête soit le samedi 13 juin 2026 avant 12h00 à l'adresse suivante :
- À l'adresse e-mail associée au registre dématérialisé :
enquete-publique-7246@registre-dematerialise.fr
Monsieur Michel GENEVES, désigné en qualité de commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public :
en mairie d'Arnay-le-Duc aux jours et heures précisés ci-dessous :
- Vendredi 15 mai 2026 de 09h00 à 12h00
- Mercredi 27 mai 2026 de 14h00 à 17h00
- Vendredi 5 juin 2026 de 14h00 à 17h00
- Samedi 13 juin 2026 de 09h00 à 12h00
Des renseignements sur le projet peuvent être demandés à :
Madame Apolline AUDRAIN – Société Photosol Developpement Tel : 06 80 18 02 12
concertation@photosol.fr
Le dossier d'enquête publique est communicable à toute personne qui en fera la demande auprès de madame la directrice départementale des territoires (direction départementale des territoires – 57 rue de Mulhouse -21000 DIJON), et à ses frais, dès la publication de l'arrêté d'ouverture de l'enquête publique.
Le Préfet de la Côte-d'Or est compétent pour accorder ou refuser le permis de construire.
Pendant un an à compter de la clôture de l'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur seront tenus à la disposition du public en mairie d'Arnay-le-Duc, à la direction départementale des territoires – 57 rue de Mulhouse – 21000 DIJON et sur le site internet de la préfecture : **Accueil > Actions de l'État > Environnement > Energies renouvelables > Enquêtes publiques concernant les projets de centrales solaires photovoltaïques**
Pour le préfet et par délégation,
La directrice départementale des territoires,
Manuelle DUPUY

AL26022740

// DIVERS

CONVOCATION AUX ASSEMBLÉES

SCA FEDER ELEVEURS BIO,
Société Coopérative Agricole à capital variable, agréée no14033,
RCS de DIJON n° 482 318 086,
Siège social : Z.I. – 10 rue de l'Oze 21150 VENAREY-LES LAUMES.
I - ASSEMBLEES DE SECTION
Les Associés de la Société Coopérative Agricole FEDER ELEVEURS BIO sont convoqués aux Assemblées de Sections qui se tiendront aux dates et lieux suivants :
- **Sections BOURGOGNE NORD et CHAMPAGNE ARDENNE : mercredi 20 mai 2026 – 10h – Salle polyvalente - 21440 Pellerey**
- **Sections BOURGOGNE SUD et AUVERGNE – mardi 19 mai 2026 – 14h – salle réunion FEDER – 370 route du Chaumas – 03430 Villefranche d'Allier**
A l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :
- Information des associés sur la marche de la coopérative au cours de l'exercice 2025 et discussion des questions portées à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire.
- Désignation des délégués de section à l'Assemblée Générale Ordinaire.
Les Associés auront la faculté, à partir du quinzième jour précédant lesdites Assemblées de Section, de prendre connaissance, au siège Social de la Coopérative, du rapport du Conseil d'Administration aux associés, des rapports des Commissaires aux Comptes, du texte des résolutions proposées, du document relatif aux écarts de prix (selon l'Article L521-3-1 du CRPM), du bilan et du compte de résultat.
II – ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
Les associés élus aux Assemblées de Section ci-dessus, sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire le:
Jeudi 18 juin 2025 – 9 h 00
Palais des Congrès – 19 avenue Général de Gaulle – 21200 Beaune
Pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :
- Rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2025, activités et résultats
- Rapports des Commissaires aux Comptes
- Examen et approbation des comptes 2025,
- Quitus aux administrateurs
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Constatation de la variation de capital social,
- Renouvellement du mandat du Commissaire aux Comptes,
- Renouvellement et ratification des nominations d'administrateurs,
- Fixation du budget nécessaire aux formations des administrateurs,
- Fixation de l'allocation globale pour indemnités aux administrateurs,
- Examen et lecture des comptes combinés,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités,
- Questions diverses.
Le Conseil d'Administration

AL26022790

safer Bourgogne Franche-Comté

AVIS

Appel à Candidatures du 27/04/2026
La Safer Bourgogne-Franche-Comté (département SD21) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
Dossier Chaux, Nuits-Saint-Georges, Premeaux-Prissey : Landes, terres, terres en AOC Hautes Côtes de Nuits et Coteaux Bourguignons - Urbanisme : Zone A du PLU - Libres
Chaux : 111 ha 86 a 20 ca 'EN POIRET' : ZB-0008 - 'LES TOPPES DU CHENE' : ZC-0062—0063—0064 - 'EZ COMBOTTES' : ZC-0008—0009—0010—0011 - 'DEVANT LA FONTAINE' : ZC-0100 - 'FOND DE LA REPE' : ZD-0019 - 'LES CROPTONS' : ZD-0046 - 'LA REPE' : ZD-0024 - 'LES CHASSAIGNES' : ZE-0112
Nuits-Saint-Georges : 15 ha 26 a 09 ca 'LES DAMES HUGUETTES' : E-0692 - 'CLOS DU HAZARD' : ZK-0001—0002
Premeaux-Prissey : 2 ha 90 a 70 ca 'LE MONT' : A-0031
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 28/05/2026 à Safer Bourgogne-Franche-Comté, 11 rue François Mitterrand, 21850 ST APOLLINAIRE où des compléments d'information pourront être obtenus.
Retrouvez toutes nos propriétés en publicité sur notre site internet; www.saferbfc.com,
où vous pourrez géo localiser les parcelles et candidater.

AL26022814

// DISSOLUTION-LIQUIDATION

NON DISSOLUTION

ÖKO EUROPE

SAS au capital de 50 €
Siège social : 9 rue de l'Artisanat
Zone artisanale Pouilly Bas
21560 COUTERNON
848 783 015 RCS DIJON

Le 29/09/2025, l'AGE, statuant en application de l'article L.225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la société.

AL26022726

CLÔTURE DE LIQUIDATION

SCI VILLA DES GLYCINES

Société civile immobilière
en liquidation
au capital de 1 524,49 euros
Siège social : Rue Principale
21200 CHEVIGNY EN VALIERE
Siège de liquidation : Rue Principale
21200 CHEVIGNY EN VALIERE
397 706 912 RCS DIJON

L'Assemblée Générale réunie le 15 avril 2026 au siège de liquidation a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Dominique LUCET, demeurant 13 Rue Mercey - 21200 CHEVIGNY EN VALIERE, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite Assemblée.
Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de DIJON, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis
Le Liquidateur

AL26022752

// CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 24/04/2026, il a été constitué une société civile immobilière présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : MATH2
Siège social : 46 Rue des Godrans - 21000 DIJON
Objet social : Acquisition d'immeubles, mise en valeur, transformation, aménagement, construction, administration et exploitation par bail, location nue ou meublée, ou autrement desdits immeubles dont elle peut être propriétaire par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement, et ce, au moyen de ses capitaux propres ou au moyen de capitaux d'emprunt, ainsi que de l'octroi, à titre accessoire et exceptionnel de toutes garanties à des opérations conformes au présent objet civil et susceptibles d'en favoriser le développement. Acquisition de terrains, exploitation et mise en valeur de ces terrains pour l'édification d'un immeuble et l'exploitation par bail ou autrement de ces constructions qui resteront la propriété de la Société. Vente ou aliénation à titre onéreux et à titre exceptionnel desdits immeubles. Prise de participations dans toutes sociétés ayant un objet similaire à la présente société, et cession à titre exceptionnel desdites participations. Mise à disposition des locaux à titre gratuit. La constitution et la gestion d'un patrimoine financier pouvant être confié par mandat à un prestataire de service d'investissement et susceptible d'être composé à la fois d'immeubles, biens, droits immobiliers, valeurs mobilières, titres de sociétés immobilières, instruments financiers ayant un rapport avec l'activité immobilière et, plus particulièrement, de parts de sociétés civiles de placement immobilier, de parts ou d'actions d'organismes de placement collectif immobilier et, de titre accessoire. La constitution et la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières et d'instruments financiers notamment pour assurer la gestion de la trésorerie courante, de la liquidité et du fonds de remboursement, et procéder à des investissements de toute nature dans un objectif de développement du patrimoine de la Société. Le tout soit au moyen de ses capitaux propres soit au moyen de capitaux d'emprunt, ainsi que de l'octroi, à titre accessoire et exceptionnel, de toutes garanties à des opérations conformes au présent objet civil et susceptibles d'en favoriser le développement. Toutes opérations financières, mobilières ou immobilières et toutes formes d'endettement se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptibles d'en favoriser la réalisation. D'une manière générale toutes opérations et tous investissements à condition toutefois d'en respecter le caractère civil.
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS de DIJON
Capital social : 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire
Gérance : Monsieur Mathieu LESPRIT, demeurant 15 Avenue Gustave Eiffel - 21000 DIJON
Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis dans tous les cas, agrément des associés représentant au moins les deux tiers des parts sociales
Pour avis
La Gérance

AL26022800

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 18 avril 2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : société civile immobilière.
Dénomination sociale : MAPAPOM.
Siège social : 5 Route de Corcelles – Cidex 39 Bis – 21550 LADOIX-SERRIGNY,
Objet social : L'acquisition, la cession, la construction et la propriété de tous biens immobiliers, à usage d'habitation, professionnel,viticole, forestier, agricole, commercial ou industriel;
La mise en valeur, l'administration, la gestion et l'exploitation par bail, location, sous-location ou autrement, de tous immeubles ainsi acquis ou édifiés, dont elle aura la propriété ou la jouissance;
La prise de tous intérêts ou participations dans toutes sociétés ; Accessoirement, la vente de tous biens et droits immobiliers, et la souscription de tous emprunts hypothécaires ou non en vue de la réalisation d'une opération entrant dans le cadre de l'objet social, la constitution de toute garantie sur le patrimoine social en vue de la réalisation de l'objet social ; La Société pourra également se porter caution simple ou hypothécaire au profit d'un associé et/ou mettre à la disposition gratuitement au profit d'un des associés tout ou partie des biens par elle possédés, et ce, soit au moyen de ses capitaux propres soit au moyen de capitaux d'emprunt, ainsi que de l'octroi, à titre accessoire et exceptionnel, de toutes garanties à des opérations conformes au présent objet civil et susceptibles d'en favoriser le développement ;
Eventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société, et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la Société.
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du Commerce et des Sociétés.
Capital social : 1.000 euros, constitué intégralement d'apports en numéraire.
Gérance : M. Pascal POMMIER, demeurant 5 Route de Corcelles – Cidex 39 Bis – 21550 LADOIX-SERRIGNY,
Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis dans tous les cas ; agrément des associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales.
Immatriculation de la Société au Registre du Commerce et des Sociétés de DIJON.
Pour avis. La Gérance.

AL26022810

NIÈVRE

// MODIFICATION

DÉMISSION DE CO-GÉRANT

SCEA TURPIN

Société Civile
d'Exploitation Agricole
Au capital social de 179 500 Euros
Siège social : 47 route des Feuillats
Saint-Maurice - 58300 DECIZE
N°529 493 751 RCS NEVERS

Suivant délibération d'AGE du 31 mars 2026, les associés ont agréé à effet du même jour la démission de gérance de M. Alain TURPIN.
Les modifications statutaires seront déposées au RCS de NEVERS.
Pour avis et mention, la gérance

AL26022719

ANNONCES LÉGALES

MODIFICATION DE DIRIGEANTS

Suivant procès-verbal des décisions de la collectivité des associés en date du 21 mars 2026, les associés du GFA DE VILLARGEAU D'EN HAUT, au capital de 505 151,10 euros dont le siège est à POUGNY (Nièvre) Villargeau, identifiée au SIREN sous le n° 349 886 564 immatriculée au RCS de NEVERS,
Ont nommés comme nouveaux co-gérants à compter du 21 mars 2026 :
1) Mr THIBAULT Jean Fernand Armand, dt à SUILLY LATOUR (58150) Seigne, 3 rue du Grand Champ
2) Mr THIBAULT François Pierre Marie, dt à POUGNY (Nièvre) Villargeau, 1allée des Noyers, avec faculté d'agir ensemble ou séparément, pour une durée illimitée, en remplacement de MrTHIBAULT Pierre, décédé.
En conséquence, l'article des statuts est modifié en ce sens auprès du tribunal de commerce de NEVERS.
POUR AVIS.
Le Gérant.

AL26022777

CHANGEMENT DE COMMISSAIRE AUX COMPTES

EMH
SAS au capital de 4 000 000 €
Siège social : 114, Route d'Antibes – 58400 MESVES SUR LOIRE
840 688 428 RCS NEVERS
Aux termes des décisions de l'Associée Unique du 30/06/2025 il résulte la modification suivante d'une mention antérieurement publiée :
Commissaire aux Comptes Titulaire :
- ancienne mention : KPMG SA
- nouvelle mention : Néant

AL26022789

Christophe ROBERT,
Notaire
à NEVERS,
10 rue Vauban

AVIS DE CHANGEMENTS DE GÉRANT ET DE SIÈGE SOCIAL

Par suite d'un acte reçu par Maître Christophe ROBERT, Notaire à NEVERS, le 14 novembre 2025, enregistré au Service de la Publicité Foncière et de l'Enregistrement NIEVRE, le 25 novembre 2025 Dossier 2025 000ZI057, référence 5804P01 2025 N 00659, contenant cession de parts sociales, les statuts de la société dénommée SCI LA MOUSSEE, Société Civile Immobilière au capital de 15.092,45 Euros, dont le siège est à NEVERS (58000), 16, rue Charles Roy, identifiée au SIREN sous le numéro 348 281 304 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de NEVERS, sont modifiés ainsi qu'il suit :
- CHANGEMENT DE GERANTS :
Anciens gérants : Monsieur Antoine Marie Joseph MACQUART-MOULIN, demeurant à NEVERS (58000),16, Rue Charles Roy et Monsieur Philippe Joseph Marie Antoine MACQUART-MOULIN, demeurant à FERTREVE (58270), «La Chaume» .
Nouveau gérant :
Monsieur Philippe Joseph Marie Antoine MACQUART-MOULIN, demeurant à FERTREVE (58270), 2 Domaine de la Chaume.
Nomination sans limitation de durée.
- TRANFERT DE SIEGE :
Ancien siège social : NEVERS (58000), 16, rue Charles Roy.
Nouveau siège social : FERTREVE (58270), 2 Domaine de la Chaume.
Les modifications statutaires seront publiées au RCS de NEVERS
Pour avis, Le Notaire

AL26022805

AVIS DE MODIFICATIONS

DGV MECANIQUE DE PRECISION
Société à Responsabilité Limitée au capital de 37 500 €
Siège social : ZI des Taupières – 144, rue Francis Garnier – 58000 NEVERS
389 583 568 RCS NEVERS
Aux termes d'un acte ssp du 17/04/2026 il résulte les modifications suivantes de mentions antérieurement publiées à compter du même jour :
Dénomination sociale :
Ancienne mention : PRECISION MECANIQUE GUERIN
Nouvelle mention : DGV MECANIQUE DE PRECISION
Gérance :
Ancienne mention : M. Patrick GUERIN
Nouvelle mention : M. Thomas VALIGNY dt à COURS LES BARRES (18) – 12, Route de la Charité
Objet social :
Anciennes mentions : Mécanique et usinage de précision - Outillages - moules - machines sur plans - rectifications intérieures et extérieures - Achats, ventes, importation, commercialisation de pièces spéciales
Nouvelles mentions : Mécanique et usinage de précision - Outillages - moules - machines sur plans - rectifications intérieures et extérieures - Achats, ventes, importation, commercialisation de pièces spéciales - Traitement thermique - Electro érosion

AL26022806

SELARL JOUMIER-ROUSTIC
Notaire à Guérigny (58130),
1, rue Plouzeau

MODIFICATIONS MULTIPLES

GFA DES BOUILLOTS

Groupement foncier agricole
Au capital 55 338.99 €
Siège social :
Domaine des Bouillots à
MAGNY COURS (58470)
Immatriculée au RCS de NEVERS :
327674396

Par délibération des associés en date du 24/04/2026, les associés ont décidé :
- de proroger la durée du GFA DES BOUILLOTS pour une durée de 25 ans soit jusqu'au 23 avril 2051.
- de constater la fin de la co-gérance de Madame Denise DESSAUNY née POURNEAU par suite de son décès survenu à NEVERS (58000) le 4 mars 2004 et de nommer pour son remplacement Madame Françoise ROY née DESSAUNY demeurant à MERCURY (73200) 141 allée de la Bévière, co-gérante, qui a accepté ces fonctions et il a été rappelé le maintien des fonctions de co-gérante de Madame Anne Marie Marguerite POURNEAU.
Mention en sera faite au RCS de NEVERS
Pour avis.

AL26022811

// GÉRANCE

LES JURISTES ASSOCIES DU CENTRE
Société d'Avocats
57, rue du Clos Notre Dame
CS 79913
63057 Clermont-Ferrand Cedex 1

FIN DE LOCATION GÉRANCE

La location-gérance consentie par la SAS C.S.F. au capital de 100 372 035 €, sise à MONDEVILLE (14120), ZI Route de Paris, RCS CAEN 440 283 752, à la SAS VALENJE, au capital de 30 000 €, sise à DECIZE (58300), 18 Route de Champvert, RCS NEVERS 919 448 043, portant sur le fonds de commerce de supermarché alimentaire sous l'enseigne CARREFOUR MARKET exploité à DECIZE (58300), 18 Route de Champvert, a pris fin à compter du 29 avril 2026 par sa résiliation amiable selon acte sous seing privé en date du 16 avril 2026.
Pour avis

AL26022817

// DIVERS

TRIBUNAL DES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES DE NEVERS

Extrait des minutes du greffe

NFCR - RCS Nevers 908 635 337 - courtage en conception et réalisation de travaux, réparation, rénovation, décoration, agencement, construction, extension; l'activité de donneur d'ordres aux professionnels, apporteurs d'affaires; l'accompagnement, l'assistance et le suivi de travaux; l'étude et la conception de projets; la passation de marchés de travaux avec un maitre d'ouvrage ou avec des sous-traitants, passation de contrats de louage d'ouvrage ; toute activité de conseil et démarche commerciales sur les métiers du bâtiment - 4 rue du Rivage 58000 Nevers. Jugement en date du 20/04/2026 prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif..
Le Greffier

AL26022780

Y.T. - RCS Nevers 901 412 197 - travaux de maçonnerie, couverture, isolation, pose de plaques de plâtre - 13 rue des Tisserand 58420 Beaulieu.
Jugement en date du 20/04/2026 prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif..
Le Greffier

AL26022781

PETILLOT Romain - RCS Nevers 809 537 400 - entretien espaces verts (tonte, débroussaillage, taille de haies, défrichage,nettoyage terrassé et allées) entretien de jardins, débarras, vide-maisons - 27 rue Landon 58500 Surgy.
Jugement en date du 20/04/2026 prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif..
Le Greffier

AL26022779

SCP Emeline Cavet-Jacob notaire
14 Avenue du Maréchal Leclerc
58200 Cosne sur Loire

AVIS DE SAISINE DE LÉGATAIRE UNIVERSEL

Par testament olographe du 2 février 2000, Mr BELIN Maurice Jean Philippe, époux de Mr AUROUX Franck, dt à la CELLE SUR LOIRE (58440) 9 route du Bois de la Gatelle, né à VERSAILLES (78000) le 12 avril 1964, décédé à COSNE COURS SUR LOIRE (58200) le 10 mars 2026, a institué un ou plusieurs légataires universels. Ce testament a été déposé au rang des minutes de Me Emeline CAVET-JACOB, Notaire à COSNE COURS SUR LOIRE (Nièvre) suivant procès-verbal de dépôt en date du 15 avril 2026, dont une copie authentique a été reçue par le Tribunal Judiciaire de NEVERS, le 20 avril 2026.
Les oppositions sont à former à la SCP Emeline CAVET-JACOB, Notaire à COSNE COURS SUR LOIRE (Nièvre) 14 rue du Maréchal Leclerc, Notaire chargé du règlement de la succession.
POUR AVIS
Me Emeline CAVET-JACOB, Notaire.

AL26022801

// DISSOLUTION-LIQUIDATION

FIDUCIAL SOFIRAL
AVOCATS

CLÔTURE DE LIQUIDATION

OVIDE

12 RUE LAMARTINE
BP 10077 NEVERS CEDEX 58028

OVIDE
SNC en liquidation au capital de 1.500 €, 67 Rue Camille Barrère 58400 LA CHARITE SUR LOIRE, 842 408 320 RCS NEVERS
L'Assemblée Générale du 02.04.2026 a approuvé le compte définitif de liquidation arrêté au 31.03.2026, déchargé M. Denis BOULEAU de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de NEVERS en annexe au RCS.
Pour avis

AL26022728

Terres de Bourgogne Annonces légales 03 80 78 90 42

// CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

ACTE SOUS SEING PRIVE DU 22/04/2026
FORME : société à responsabilité limitée
DENOMINATION SOCIALE : LOMABBY
SIEGE SOCIAL : GARCHIZY (Nièvre) - 47, Rue de la Liberté
OBJET : la coiffure mixte, la vente de produits cosmétiques, le spa, l'esthétique et le bien-être,
DUREE : 99 années à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés
CAPITAL : 2.000 euros
GERANCE : Madame Laury THEVENET demeurant à GARCHIZY(Nièvre) - 47, Rue de la Liberté,
IMMATRICULATION : Au Registre du Commerce et des Sociétés de NEVERS
Pour avis et insertion : La Gérance

AL26022787

AVIS DE CONSTITUTION

DENOMINATION : GFMS
FORME : Société civile immobilière
CAPITAL : 1 000 €
SIEGE SOCIAL : 2 rue Noël Pointe - 58000 NEVERS
OBJET : L'acquisition, l'administration, la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers.
DUREE : 99 ans
APPORTS EN NUMERAIRE : 1 000 €
GERANCE : Monsieur Gaston FOUILLIT demeurant 2 rue Noël Pointe 58000 NEVERS et Madame Monika SZCZECH demeurant 2 rue Noël Pointe 58000 NEVERS
CESSION DE PARTS : toutes les cessions de parts, à titre onéreux ou gratuit, sont soumises à l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité extraordinaire, y compris pour les cessions consenties aux ascendants ou descendants du cédant.
IMMATRICULATION : au RCS de NEVERS

AL26022796

YONNE

// MODIFICATION

GÉRANCE

SNC MORIZOT

Société en nom collectif
au capital de 40 000,00 euros
Siège social : 9 rue des Fossés 89160 ARGENTEUIL-SUR-ARMANÇON
981 718 299 RCS AUXERRE

L'AGE du 12/01/2026 a nommé Monsieur Anthony THIBERT, demeurant à ARGENTEUIL-SUR-ARMANÇON (89160), 4 impasse du Couvent, aux fonctions de gérant.
Mention sera portée au RCS d'AUXERRE.
Pour avis, la gérance.

AL26022786

Notaire
Maître Violaine Gaudiez

MODIFICATIONS MULTIPLES

SCI DE L'AVALLONNAIS

Société civile immobilière au capital de 1 524,49 € dont le siège est à ANNAY-LA-COTE (89200), 8 rue Saint Marcel, immatriculée au RCS d'AUXERRE sous le numéro 321986986.
Aux termes d'une AGE des associés de ladite Société en date du 15 avril 2026, et aux termes d'un acte reçu par Maître Violaine GAUDIEZ, notaire à AVALLON (89200), en date du 15 avril 2026, il a été constaté les cessions de parts sociales suivantes :
I°) - Cession par l'ensemble des associés, savoir Mme Simone DEROUDE, M. Louis NAUDOT, M.Pierre-Emile NAUDOT, Mme Isabelle NAUDOT, Mme Sophie DELAPORTE, Mme Marie-Jeanne GREENAWAY, M. Alexis NAUDOT, Mme Marie NAUDOT et Mme Marie-Charlotte NAUDOT, au profit de la Société LOUIS FINE, SARL à associé unique au capital de 240 000 € dont le siège est à VILLIERS-SUR-MARNE (94350) 6 rue Gutenberg, nouvel associé, de 1000 parts sociales leur appartenant.
Aux termes de cet acte, les associés ont validé l'entrée du nouvel associé.
II°) - Puis cession par la Société LOUIS FINE, au profit de M. Louis NAUDOT, d'une part sociale lui appartenant.
Les statuts ont été modifiés en conséquence.
Puis aux termes d'une AGE des associés de ladite Société, en date du 15 avril 2026, il a été pris acte de la démission de Mme Simone DEROUDE, demeurant à ANNAY LA COTE (89200) 8 rue Saint-Marcel, en tant que co-gérant, avec effet au 15 avril 2026. De ce fait, M. Louis NAUDOT reste seul gérant.
Mention sera portée au RCS d'AUXERRE.

AL26022791

S.J.B.
Société d'Avocats

CHANGEMENT DE NOM COMMERCIAL

COLLIN-GOURIER TRAITEUR

Société par actions simplifiée
au capital de 7 500 euros
Siège social : 68 Grande Rue, 89113 FLEURY LA VALLEE
803 979 079 RCS SENS

Aux termes d'une délibération en date du 20 avril 2026, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de remplacer le nom commercial « MC RECEPTION » par « èmcé réception ».
Pour avis

AL26022812

// GÉRANCE

S.J.B.
Société d'Avocats

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte sous seing privé en date à AUXERRE (Yonne), du 14/04/2026, enregistré au Service des Impôts d'AUXERRE le 16/04/2026, dossier 202600011347, référence 8904P01 2026 A 00545, la société LE VIN DES RUES, Société à Responsabilité Limitée au capital de 8 000 €, dont le siège social est 1 Place du marché au blé 89310 NOYERS, immatriculée au RCS sous le n° 482895 554 RCS AUXERRE, A CEDE à la société LE PAVÉ NUCÉRIEN, Société par actions simplifiée au capital de 5 000 €, dont le siège social est 1 Place du marché au blé 89310 NOYERS, immatriculée au RCS sous le n° 101 923 035 RCS AUXERRE, un fonds de commerce de bar, brasserie, connu sous l'enseigne « Chez Mimi » sis et exploité à NOYERS (Yonne) 1 Place du marché au blé, moyennant le prix de 50 000 euros. La prise de possession et l'exploitation effective par l'acquéreur ont été fixées au 14 avril 2026. Les oppositions seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publicités légales, au siège du fonds cédé pour la validité et, pour toutes correspondances, au cabinet S.J.B., 43 rue du Clos, 89000 AUXERRE.

AL26022795

// ENQUÊTE PUBLIQUE

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Préfet de l'Yonne

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE SUR LA COMMUNE DE VERMENTON
Le public est averti qu'en exécution de l'arrêté n° PREF-SGAD-BE-2026-0067du 23 avril 2026, du Code de l'environnement et du Code de l'urbanisme, une enquête publique est ouverte, relative à la demande d'un permis de construire pour l'implantation d'un parc agrivoltaïque, porté par la SAS SOLEFRA 20 (Société IBVOGT), d'une emprise de 31,4 ha au sol et d'une puissance de 17,6 MWc sur le territoire de la commune de VERMENTON.
Cette enquête se déroule en mairie de VERMENTON, siège de l'enquête, pendant 33 jours consécutifs, du lundi 18 mai 2026 (9 h) au lundi 22 juin 2026 (17 h).
Pendant toute la durée de l'enquête, aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie, le public peut prendre connaissance du dossier, contenant notamment une étude préalable agricole, une étude d'impact environnemental, un mémoire en réponse à l'avis de la DREAL, l'absence d'avis de l'autorité environnementale. Le public pourra formuler ses observations sur le registre ouvert à cet effet.
Madame Jacqueline LAROSE est désignée commissaire enquêtrice titulaire et Madame Marie DUROLLET-CHOUDEY est désignée commissaire enquêtrice suppléante pour diligenter l'enquête.
Madame Jacqueline LAROSE recevra, en personne, au sein de la mairie de VERMENTON, les observations et propositions éventuelles du public, écrites ou orales, de la manière suivante :
- lundi 18 mai 2026 de 09 h à 12 h
- samedi 30 mai 2026 de 09 h à 12 h
- lundi 22 juin 2026 de 14 h à 17 h
Pendant la durée de l'enquête, les observations et propositions que soulève le dossier pourront être consignées :
- par inscription sur le registre d'enquête accessible en mairie ;
- par voie électronique, à l'adresse suivante : pref-ep-vermenton@yonne.gouv.fr
(Les observations et propositions transmises à cette adresse e-mail seront consultables sur le site Internet des services de l'État et donc visibles par tous) ;
- par courrier à l'attention de Madame Jacqueline LAROSE, commissaire enquêtrice, à la mairie de VERMENTON.
Le dossier est également consultable sur le site Internet des services de l'État : www.yonne.gouv.fr (Onglet Actions de l'État, Rubriques Environnement /Photovoltaïque / Enquêtes Publiques), ainsi que sur le poste informatique mis à disposition du public à la Préfecture de l'Yonne à Auxerre (Bureau de l'Environnement), sur rendez-vous au 03.86.72.78.14 ou au 03.86.72.79.89.
Toute personne intéressée pourra prendre connaissance du rapport et des conclusions motivées de la commissaire enquêtrice en Préfecture, en mairie de VERMENTON, ainsi que sur le site Internet des services de l'État dans l'Yonne, pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.
La décision d'accorder ou de refuser les permis de construire sera prise au nom de l'État par arrêté du Préfet de l'Yonne.
Des informations complémentaires sur le dossier de demande peuvent être obtenues auprès de :
Monsieur VERDIER Antonin, Responsables de projets photovoltaïques pour la SAS SOLEFRA 20 (Société IBVOGT) - 19, Avenue Georges Pompidou - 69003LYON - Email : antonin.verdier@ibvogt.com

AL26022798

// VENTE AUX ENCHÈRES

VENTE AUX ENCHÈRES

Vente aux enchères publiques, **le Mardi 09 juin 2026 à 11 H 00**
au Palais de Justice de SENS (89), 1 rue du Palais de Justice
UN APPARTEMENT à SENS (89100)
55 rue Emile Zola
de 63,3 m² environ. Au rez-de-chaussée, comprenant : dégagement d'entrée, séjour avec cuisine ouverte, chambre, pièce d'eau.
Avec **un COULOIR COMMUN et un PASSAGE COMMUN.**
LIBRE au 04/11/2025 (à la connaissance du poursuivant).
MISE A PRIX : 18.000 Euros
Pour consulter le cahier des conditions de vente, s'adresser au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de SENS, où il a été déposé sous la Référence Greffe 25/01612, à la **SCP d'Avocats REGNIER - SERRE - FLEURIER - FELLAH - GODARD,**
Avocats à SENS (89), 9 boulevard Maupéou, Tél. : **03 86 65 60 85.**
Sur www.avoventes.fr (documents anonymisés)
VISITE sur place le Jeudi 28 mai 2026 de 14 H 00 à 15 H 00

AL26022776

// DIVERS

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Clotilde TATAT , soussigné, notaire associé de la société « Clotilde TATAT, Emmanuel ARNAUD, Christophe DUGROSSY, notaires, associés d'une Société Civile Professionnelle titulaire d'un Office Notarial » dont le siège est à SENS (Yonne), 28, avenue Georges Pompidou, CRPCEN 89098, le 17 avril 2026, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la COMMUNAUTE UNIVERSELLE de biens meubles et immeubles, présents et à venir, avec clause d'attribution intégrale au survivant,
Entre Monsieur Didier Robert André CINGET, retraité, et Madame Brigitte Andrée Georgette SORET, retraitée, demeurant ensemble à SAINT CLEMENT (89100) 15 allée des Fleurs.
Monsieur est né à TROYES (10000) le 7 novembre 1954,
Madame est née à VITTEAUX (21350) le 8 mai 1956.
Mariés à la mairie de MONTBARD (21500) le 20 mars 1976 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.
Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.
Monsieur est de nationalité française.
Madame est de nationalité française.
Résidents au sens de la réglementation fiscale.
Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.
Pour insertion
Le notaire.

AL26022749

SCP DINET & ASSOCIES
Notaires à Clamecy (Nièvre),
24, rue Marie Davy
AVIS DE SAISINE DE LÉGATAIRE UNIVERSEL

AVIS DE SAISINE DE LÉGATAIRE UNIVERSEL

AVIS DE SAISINE
DE LEGATAIRE UNIVERSEL
DELAI D'OPPOSITION
ARTICLE 1007 DU CODE CIVIL, ARTICLE 1378-1
CODE DE PROCEDURE CIVILE LOI N° 2016-1547
DU 28 NOVEMBRE 2016
Suivant testament olographe en date du 17 novembre 2022,Monsieur Daniel PERREAU a consenti un legs universel.
Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Alexandre BOUCHER-BAUDARD notaire à CLAMECY (Nièvre), 24 rue Marié Davy, le 21 février 2026 et d'un acte de notoriété du 27 mars 2026 reçu par Maître Guillaume DINET, desquels il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.
Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par acte d'huissier ou lettre recommandée avec avis de réception, par tout intéressé auprès de Maître DINET ou Maître BOUCHER-BAUDARD, notaires susnommés, référence CRPCEN : 58034, dans le mois suivant la réception par le greffe de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

AL26022793

// CONSTITUTION

CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 16/04/2026, il a été constitué une société dont les principales caractéristiques sont les suivantes :
Dénomination Sociale : SCI PG TERRE PLAINE
Forme : SCI
Capital social : 1 000 €
Siège social : 32 Grande rue – Lieu-dit Perrigny, 89420 GUILLON-TERRE-PLAINE
Objet social : L'acquisition au moyen d'achat ou d'apport, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous biens et droits immobiliers, et notamment de l'immeuble situé à GUILLON-TERRE-PLAINE (89420), 2 rue du Moulin.
Gérance : M. Stéphane PACHECO demeurant 32 Grande rue - Lieu-dit Perrigny, 89420 GUILLON-TERRE-PLAINE
M. Camille GIRARD demeurant 4 rue de la Cour au Sire, 89440 ANNOUX
Clause d'agrément : Les parts sociales sont librement cessibles au profit d'un associé. Toute cession à un tiers de la Société est soumise au préalable à agrément de la collectivité des associés réunis en Assemblée Générale.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de AUXERRE

AL26022736

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous-seing privé en date du 20 avril 2026, il a été constitué une Société civile immobilière :
Dénomination sociale : LIANN.
Forme : Société Civile Immobilière.
Objet : Acquisition, construction, administration, gestion et location de tous les immeubles.
Capital : 10 000,00 €.
Siège social : 35 rue du Colombier 89450 SAINT-PERE.
Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés.
Gérant : M. Yoann DEFERT demeurant 35 rue du Colombier 89450 SAINT-PERE.
Cessions de parts : Toutes cessions entre associés est libre.
Toutes les autres cessions sont soumises à agrément, celui-ci est obtenu par décision des associés prise à l'unanimité.
La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés tenu au greffe du tribunal de commerce d'AUXERRE (Yonne).
Pour avis et mention, la gérance.

AL26022739

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 14/04/2026, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : K.T.M.F
Objet social : L'acquisition, la prise à bail, la location-vente, la propriété ou la copropriété par tous moyens de droit de terrains, d'immeubles construits ou en cours de construction ou à rénover de tous autres biens immeubles et de tous biens meubles
Siège social :17 Bis rue de la Gare 89140 Pont-sur-Yonne.
Capital : 1000 €
Durée : 99 ans
Gérance : Mme TABET KATIA, demeurant 1 rue des Saules 89140 Pont-sur-Yonne
Clause d'agrément : Cession libre entre associés, ainsi qu'à leurs conjoints, ascendants ou descendants. Cession soumise à agrément dans les autres cas.
Immatriculation au RCS de Sens

AL26022748

S.J.B.
Société d'Avocats

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à APPOIGNY (89380) du 22 avril 2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par actions simplifiée à associé unique
Dénomination : GALYCA
Siège : 4 route de Perrigny - Lotissement Fontaine Gillotte n° 7, 89380 APPOIGNY
Durée : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés
Capital : 1 000 euros
Objet : Cordonnerie, clés minute, clés automobiles, tampons, gravures, plaques d'immatriculation, cartes de visite, copies de télécommandes et de badges, organigramme et vente de tous articles et accessoires s'y rapportant
Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.
Président : Monsieur Camille GABUET, demeurant 4 route de Perrigny - Lotissement Fontaine Gillotte n° 7, 89380 APPOIGNY
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés d'AUXERRE.

AL26022788

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date du 24 AVRIL 2026, il a été constitué une Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle (SASU) présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : AZILYA HABITAT
Siège social : 19 rue Chantecoq, Z.I des Vauguillettes, 89100 Sens
Capital : 1 000 euros
Objet : Achat, construction, rénovation de bâtiments, vente ou location de biens immobiliers
Durée : 99 ans
Président : Monsieur GUEHIBRI Iliass, né le 09/08/1987 à Ksar El Kebir (Maroc), demeurant 03 rue de la Montagne, 89100 Fontaine-la-Gaillarde
Immatriculation au RCS de Sens

AL26022818

Terres de Bourgogne
Journal agricole & rural
1, rue des Coulots
21110 Bretenière
03 80 78 90 40
agribourgogne.fr

ANNONCES LÉGALES

TRIBUNAL DES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES D'AUXERRE

Extrait des minutes du greffe

Jugement du Tribunal des Activités Économiques d'Auxerre du 20/04/2026 ouvrant une procédure de Redressement Judiciaire au profit de Monsieur Dominique DESPONS – Entrepreneur individuel - 1 grande-rue 89600 Saint-Florentin (tapissier) SIREN 477858328. CIP 5075. Date de cessation des paiements : 01/04/2025. Administrateur judiciaire : la SELARL AJRS en la personne de Me Marlène LOISEAU 16 rue de l'Horloge 89000 Auxerre. Les créances sont à déposer entre les mains du Mandataire judiciaire, la SELARL ETUDE BALINCOURT en la personne de Me Cyrielle DELEUZE 16 rue du Temple 89000 Auxerre, ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL26022754

Jugement du Tribunal des Activités Économiques d'Auxerre du 20/04/2026 ouvrant une procédure de Redressement Judiciaire au profit de la SAS à associé unique LES P'TITS PLATS DE CHRISTOPHE 7 La rue Pépin 89250 Hauterive (traiteur). SIREN 809776594. CIP 5076. Date de cessation des paiements : 01/07/2025. Administrateur judiciaire : la SELARL AJRS en la personne de Me Marlène LOISEAU 16 rue de l'Horloge 89000 Auxerre. Les créances sont à déposer entre les mains du Mandataire judiciaire, la SELARL MJ & ASSOCIES en la personne de Me Véronique THIEBAUT 16 rue de l'Horloge BP290 89005 Auxerre, ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL26022755

Jugement du Tribunal des Activités Économiques d'Auxerre du 20/04/2026 prononçant l'ouverture de la procédure de liquidation judiciaire au profit de la SAS à associé unique AUX GRILL 27 avenue Jean Jaurès 89000 Auxerre (restauration rapide). SIREN 919384479. CIP 5077. Date de cessation des paiements : 20/10/2024. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur judiciaire : Maître François CARLO 2 chemin de la Guimbarde 89300 JOIGNY, ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL26022756

Jugement du Tribunal des Activités Économiques d'Auxerre du 20/04/2026 prononçant l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire au profit de la Sàrl à associé unique DISC 11 allée de la Croix le Long 89550 Héry (chauffagiste). SIREN 794244681. CIP 5084. Date de cessation des paiements : 01/01/2026 Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur judiciaire : la SELARL ETUDE BALINCOURT en la personne de Me Cyrielle DELEUZE 16 rue du Temple 89000 Auxerre, ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL26022757

Jugement du Tribunal des Activités Économiques d'Auxerre du 20/04/2026 ouvrant une procédure de Redressement Judiciaire au profit de la Sàrl YJ RÉNOVATION 3 Rue de la Croix la Pelette 89480 Andryes (peintre en bâtiment). SIREN 949329148. CIP 5083. Date de cessation des paiements : 01/10/2025. Administrateur judiciaire : la SELARL BCM en la personne de Me ALBERTINI Rond Point Foch 1 avenue de Saint-Georges 89000 Auxerre. Les créances sont à déposer entre les mains du Mandataire judiciaire, la SELARL ETUDE BALINCOURT en la personne de Me Cyrielle DELEUZE 16 rue du Temple 89000 Auxerre, ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL26022758

Jugement du Tribunal des Activités Économiques d'Auxerre du 20/04/2026 prononçant l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire au profit de la SAS à associé unique SAS JOSEPH MATHILDE 5 rue Paul Bert 89130 Toucy (salon esthétique). SIREN 930332812. CIP 5082. Date de cessation des paiements : 01/01/2026 Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur judiciaire : Maître François CARLO 2 chemin de la Guimbarde 89300 JOIGNY, ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL26022759

Jugement du Tribunal des Activités Économiques d'Auxerre du 20/04/2026 prononçant l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire au profit de la SAS à associé unique LAMS Electro 7 rue de la Fontaine de Chassigny 89200 Avallon (électricien itinérant). SIREN 939708236. CIP 5081. Date de cessation des paiements : 10/03/2026 Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur judiciaire : la SELARL ETUDE BALINCOURT en la personne de Me Cyrielle DELEUZE 16 rue du Temple 89000 Auxerre, ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL26022760

Jugement du Tribunal des Activités Économiques d'Auxerre du 20/04/2026 ouvrant une procédure de Redressement Judiciaire au profit de la SAS à associé unique SASU LUIS CONSTRUCTION 23 rue des Bourliers Cidex 202 89230 VENOUSE (maçonnerie). SIREN 818951642. CIP 5080. Date de cessation des paiements : 01/02/2026. Administrateur judiciaire : la SELARL AJRS en la personne de Me Marlène LOISEAU 16 rue de l'Horloge 89000 Auxerre. Les créances sont à déposer entre les mains du Mandataire judiciaire, la SELARL MJ & ASSOCIES en la personne de Me Véronique THIEBAUT 16 rue de l'Horloge BP290 89005 Auxerre, ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL26022761

Jugement du Tribunal des Activités Économiques d'Auxerre du 20/04/2026 prononçant l'ouverture de la procédure de liquidation judiciaire au profit de la SAS CKARD 6 rue de Chablis 89400 Cheny (programmation informatique). SIREN 929651859. CIP 5079. Date de cessation des paiements : 20/10/2024. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur judiciaire : Maître François CARLO 2 chemin de la Guimbarde 89300 JOIGNY, ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL26022762

Jugement du Tribunal des Activités Économiques d'Auxerre du 20/04/2026 prononçant la résolution du plan et l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire au profit de la Sàrl SYS LAB 20 Rue Fécauderie 89000 Auxerre (maintenance de systèmes industriels). SIREN. CIP 5078. Date de cessation des paiements : 05/02/2026 Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur judiciaire, la SELARL ETUDE BALINCOURT en la personne de Me Cyrielle DELEUZE 16 rue du Temple 89000 Auxerre, ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL26022763

Jugement du Tribunal des Activités Économiques d'Auxerre du 20/04/2026 prononçant la conversion en liquidation judiciaire de la Sàrl à associé unique ART'TOIT 11 route d'Aillant 89240 Pourrain (couverture, toiture). RCS Auxerre 948201728. CIP 5042. Liquidateur judiciaire : la SELARL MJ & ASSOCIES en la personne de Me Véronique THIEBAUT 16 rue de l'Horloge BP290 89005 Auxerre.

AL26022764

Jugement du Tribunal des Activités Économiques d'Auxerre du 20/04/2026 prononçant la conversion en liquidation judiciaire de la SAS BOURGOGNE DERATISATION 2 A Rue des Bergerats Les Bries 89380 Appoigny (stockage de produits et matériels). RCS Auxerre 823498381. CIP 5043. Liquidateur judiciaire : la SELARL ETUDE BALINCOURT en la personne de Me Cyrielle DELEUZE 16 rue du Temple 89000 Auxerre.

AL26022765

Jugement du Tribunal des Activités Économiques d'Auxerre du 20/04/2026 prononçant la conversion en liquidation judiciaire de la SAS ORCH AUXERRE Zac des Macherins, 22 rue de Londres 89470 Monéteau (vente de vêtements). RCS Auxerre 980332936. CIP 5057. Liquidateur judiciaire : Maître François CARLO 2 chemin de la Guimbarde 89300 JOIGNY.

AL26022766

Jugement du Tribunal des Activités Économiques d'Auxerre du 20/04/2026 prononçant la conversion en liquidation judiciaire de Monsieur Eddy GONZALEZ – Entrepreneur individuel - 38 rue Camelinat 89270 Maillyla-Ville (alimentation générale). RCS Auxerre 794612655. CIP 5059. Liquidateur judiciaire : la SELARL ETUDE BALINCOURT en la personne de Me Cyrielle DELEUZE 16 rue du Temple 89000 Auxerre.

AL26022767

Jugement du Tribunal des Activités Économiques d'Auxerre du 20/04/2026 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de la Sàrl à associé unique CLARISSE 25 rue du Général Leclerc Centre Commercial 89200 Avallon. RCS Auxerre 452187974. CIP 4677.

AL26022768

Jugement du Tribunal des Activités Économiques d'Auxerre du 20/04/2026 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de la Sàrl O COU D'PAT 2 rue de Londres 89470 Monéteau. RCS Auxerre 519726699. CIP 4906.

AL26022769

Jugement du Tribunal des Activités Économiques d'Auxerre du 20/04/2026 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de Monsieur Moïse LAGRAIN C/O CCAS 24 rue Paul Armandot 89000 Auxerre. RCS Auxerre 794509166. CIP 4929.

AL26022770

Jugement du Tribunal des Activités Économiques d'Auxerre du 20/04/2026 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de la Sàrl à associé unique ARNAUD MOTOCULTURE 41 Zone Artisanale du Gade 89660 Châtel-Censoir. RCS Auxerre 907616486. CIP 4932.

AL26022771

Jugement du Tribunal des Activités Économiques d'Auxerre du 20/04/2026 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de la Sàrl LA CAVE ICAUNAISE 55 avenue Jean Mermoz 89000 Auxerre. RCS Auxerre 982337479. CIP 4934.

AL26022772



// MACHINISME

21 Présentation Green Days Krone chez Morisot

La marque allemande Krone aux plus de 240 modèles de matériels destinés à la récolte des fourrages organise chaque année une quinzaine de démonstrations aux champs avec son réseau de distributeurs. Ces évènements sont baptisés Green Days. Les Établissements Morisot, distributeurs à Terrefondrée (21), ont réuni plus de 50 agriculteurs lors d'une soirée de présentation le 21 avril.

Une présentation rapide de chaque machine, une démonstration en conditions réelles et un moment de convivialité entre agriculteurs, salariés de la concession et représentants du constructeur: une recette simple et efficace pour découvrir l'importance de la gamme Krone.

A Essarois, en Côte-d'Or, les agriculteurs ayant répondu à l'invitation de Baptiste Bongard et Clément Zaghini, gérant et commercial de la concession, ont pu voir évoluer un groupe de fauche de 8,70 m avec une faucheuse frontale de 3,20 m sans conditionneur et les faucheuses arrière avec conditionneurs à fléaux dont la vitesse est adaptable à 600 ou 900 tours/mn et tapis regroupeurs permettant d'adapter la largeur des andains à souhait. Un faneur 9 m Vendro était présenté, un modèle de la gamme portée de 4,70 à 11,20 m, la gamme trainée s'étageant de 11,20 à 19,60 m. Les dents légèrement courbées ont montré leur efficacité dans le ramassage de l'herbe encore tendre. On retrouve cette courbure de dents sur les andaineurs Swadro de 6,40 à 10 m en portés et de 10 à 20 m en trainés. La came DuraMmax, à sec, ne nécessite pas d'entretien et sa forme très incurvée assure des montées rapides des dents pour une meilleure forme des andains.

Densité des bottes réglable

Pour éviter le piquage des dents dans le sol, l'arrière de la machine se pose avant l'avant. La presse-enrubanneuse Comprima a la particularité de proposer une chambre fixe à diamètre de bottes variable 1,25 à 1,50 m par paliers de 5 cm. La densité des bottes est aussi réglable. Au choix, l'utilisateur peut opter pour le liage filet ou film avec une vitesse d'enrubannage de 36 tours/mn. Avec ses 47 m^3 de volume, la remorque autochargeuse ZX 470 GL, à trois essieux, adopte un nouveau système de coupe OptiGrass, alimenté par un ramasseur entrainé hydrauliquement, de 2,12 m, assure des brins de 28 ou 37 mm. Polyvalente, cette remorque est aussi utilisable en simple transport d'ensilage par exemple.

Etaient aussi présentés en statique, la presse à balles cubiques Big Pack et l'ensileuse Big X 780, qui, comme tous les matériels évoluant lors de cette présentation, ont été vendus sur le nord Côte d'Or par les Ets Morisot, signe d'un partenariat bien ancré avec Krone.



Une dizaine de machines ont évolué lors de cet évènement.